A quoi servent les gouvernements ?

Gouvernements : Le gouvernement du Sud **Los Santos**, Le gouvernement du Sud **Blaine County**, Le gouvernement de **Cayo Périco**

Les Gouvernements sont les cercles vitaux du serveur, ils permettent le financement des agences, des entreprises, la nomination des juges ainsi qu'aux postes exécutifs du gouvernement.

Pour faciliter votre compréhension du gouvernement nous allons globalement vous expliquer les objectifs des différents départements composant le gouvernement :

USA | San Andreas

- **Département de l'Etat Civil**

Le Département de l’état civil du gouvernement est composé d'un ministre, d’un adjoint et de trois secrétaires.
Il a pour but de désigner les éléments qui permettent d’identifier une personne physique de l’État.

Les actes de l’état civil ont donc pour rôle d’enregistrer tous les événements importants qui jalonnent la vie d’une personne physique comme la naissance, l'adoption, le changement d'identité, le mariage, le divorce ou le décès.
Ainsi, les éléments de l’état civil d’un individu sont le prénom et le nom, la date de naissance ainsi que la situation maritale de la personne physique et a pour rôle de constater l’état d’une personne.

Ce qu’il faut savoir, c’est que chacun de ces événements nécessite la rédaction d’actes d’état civil en vue de les faire reconnaître par l’État. Ces événements font naître ou perdre tout un ensemble de droits et d’obligations (on peut penser notamment au mariage qui donne naissance à de nouvelles obligations pour les époux).

Il convient d’ajouter ici que les actes d’état civil sont des actes juridiques mais aussi des actes authentiques, c’est-à-dire des actes passés en présence du ministre, d’un adjoint et/ou d'un secrétaire de l'état civil.

- **Département de la Justice**

Le Département de la Justice, il est indépendant de l'autorité du Gouverneur, le Ministre pourvoi aux postes de juges et procureur.

Les juges ont pour mission de traiter les affaires en attentes de jugement (affaire dont le montant dépasse 50 000$ d'amendes et/ou 30 minutes d'emprisonnement. Les juges traites également les plaintes sur demande des dépositaires de l'autorité publique après enquête ou si cette dernière (la plainte) n'a pas été traité dans un délai de 7 jours ouvrés.

Les procureurs ont pour mission d'assister les dépositaires dans leurs enquêtes en vérifiant notamment le respect du code de procédure pénale (les procédures) mais également la légalité des éléments présents au sein du dossier, en appuyant les demandes de mandats de perquisition et/ou d'arrêt. Il est le garant de l'efficacité de la justice car il le représentant des dépositaires de l'autorité publique et des agences lors des jugements s'il est présent.

- **Département de l'Intérieur**

Le Département de l'Intérieur s'assure du bon fonctionnement des agences dans leurs globalités, il est en mesure de prendre des décisions générales relatives au fonctionnement des agences. Le Ministre à autorité sur l'ensemble des agences à l'exception du F.I.B qui est une agence fédérale.

Le département de l'intérieur est habilité à demander au F.I.B l'ouverture d'enquête sur les agents des agences locales, de dispenser des mandats sous couvert du secret défense (mandat confidentiel ostensible sur autorisation du ministre par demande d'un agent fédéral)

le département de l'intérieur édite en collaboration avec le reste du gouvernement et les états-majors des agences locales et fédérales les procédures et protocoles à respectés.

- **Département de la Santé**

Le Département de la Santé s'assure du bon fonctionnement des établissements médicaux publics (l'ensemble des hôpitaux sont publics), il est en mesure de prendre des décisions générales relatives au fonctionnement des établissements publics médicaux. Le Ministre à autorité sur l'ensemble des établissements médicaux publics ou privés. Le Département est assimilé à l'ordre des médecin et peut donc examiné tout dossier relatif au domaine médical.

- **Département des Finances**

Le Département des finances s'assure du bon fonctionnement financier des agences, établissements publics, etc.

Le département assure le traitement des demandes de subvention, la comptabilité du gouvernement, les contrôles fiscaux des agences, établissements publics et privés, entreprises publics et privés, etc. Le F.I.B collabore étroitement avec ce département dans le cadre des enquêtes sur le blanchiment d'argent sale, corruption, évasion fiscale, etc.

- **Département de la Communication**

Le Département de la communication comme son nom l'indique est en charge de la communication externe du gouvernement, mais également des médias privés et publics. Il s'assure du bon fonctionnement des médias et communique au nom du gouvernement dans ces derniers.

MEXIQUE | Cayo Perico

[venir]

Revision #4
Created 2024-03-16 13:26:18 UTC
Updated 2024-03-16 13:29:10 UTC